



**Procès-verbal du Conseil d'École de l'école élémentaire Chantemerle
 le jeudi 20 octobre 2022 à 18 heures**

Procès-verbal adopté le :
 Secrétaire de séance : Mélodie DECROO

Présent.e.s	Absent.e.s
Mairie	
Florence BOURGEOIS, Nathalie COLIN-COCCHI	
DDEN	
	Paul CHEVALIER (excusé)
Représentant.e.s de parents	
Nathalie ARPIN, Jessy BOYER, Joanna Isabelle CHABERT, Karine DA ROCHA, Anne-Sophie DELAVEAU, Dounia KANFAR, Nathalie LEGER, Julien MONCOMBLE, Anne RONGIER	Zeyneb AOUIICHE, Jihad KHALEEL
RASED	
Christine BLANC	Vincente ROCHAT
Enseignant.e.s	
Mélodie DECROO, Céline MARCHAND, Brice MARTIN, Karima REYNAUD-SERPOLET, Julianne RICO, Françoise SUHR	Catherine FOSSOUX (excusée), Alexandre JOBERT

Plan

I. OBJECTIFS & FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉCOLE.....	2
Résultat des élections des représentant.e.s de parents d'élèves.....	2
Conseil d'école des élèves et parcours citoyen.....	2
II. L'ÉCOLE EN 2022/2023.....	4
Équipe enseignante et personnel (service civique).....	4
Vote du règlement intérieur.....	4
Sécurité : exercices faits et à faire.....	5
III. BÂTIMENT & TRAVAUX.....	5
Travaux de rénovation.....	5
Déchets devant l'école [question des parents].....	5
Maintenance et réparations.....	5
IV. ACTIONS DU PROJET D'ÉCOLE POUR L'ANNÉE.....	6
Organisation des sorties [question des parents].....	6
Actions du projet d'école.....	6
Communication avec les parents.....	7
Évaluation d'école.....	7
V. BILAN FINANCIER 2021/2022 DE LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE.....	7
Création d'une APE.....	8
VI. QUESTIONS DES PARENTS.....	9
Périscolaire.....	9

I. OBJECTIFS & FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉCOLE

Résultat des élections des représentant.e.s de parents d'élèves

Félicitations aux parents élus au Conseil d'école.

	2021-2022	2022-2023
Inscrit.e.s	147	174
Votant.e.s	75	104
Participation	51,02 %	59,77 %

Lors de toutes les réunions de rentrée, un travail d'explication a été fait par le directeur à propos de ces élections, car le Conseil d'école est un des piliers de la relation parents/enseignant.e.s, qui doit être une relation de confiance réciproque.

Parents élus :		
Zeyneb AOUICHE	Karine DA ROCHA	Nathalie LEGER
Nathalie ARPIN	Anne-Sophie DELAVEAU	Julien MONCOMBLE
Jessy BOYER	Dounia KANFAR	Anne RONGIER
Joanna Isabelle CHABERT	Jihad KHALEEL	

Cette confiance est primordiale pour la réussite des élèves et tout doit être mis en œuvre pour la consolider. Le Conseil d'école doit donc être un lieu où les sujets qui préoccupent la communauté éducative peuvent être discutés, afin de mettre en valeur tout ce qui fonctionne dans l'école, mais également de trouver des solutions à ce qui fonctionne moins bien.

Quelques règles importantes :

- les sujets à aborder doivent toujours parvenir en amont du Conseil d'école, afin qu'ils puissent être travaillés si besoin, par exemple par l'équipe enseignante, mais aussi pour que la mairie puisse préparer les réponses (les élu.e.s présent.e.s ne sont pas forcément adjoint.e.s à l'éducation!) ;
- les sujets concernant des situations individuelles sont autant que possible à éviter ;
- si nécessaire, les représentant.e.s de parents peuvent contacter le directeur en-dehors des Conseils d'école pour régler les problèmes « courants » : cela permettra d'être plus efficace car il faut parfois attendre plusieurs mois avant le Conseil d'école suivant. Si le problème persiste, il pourra être abordé en Conseil d'école.

Conseil d'école des élèves et parcours citoyen

Chaque classe a élu 2 représentant.e.s élèves : normalement un garçon et une fille. Ces délégué.e.s se réuniront au minimum 3 fois dans l'année pour parler de la vie de l'école, proposer des améliorations, des idées...

L'idée est que leurs décisions, si elles sont réalisables, soient appliquées, pour que ce Conseil ait un réel intérêt.

Un petit budget leur sera même attribué pour un projet de leur choix.

Le 1^{er} Conseil des élèves a eu lieu le lundi 17 octobre : le sujet des récréations (règles à mettre en place via une charte) a beaucoup été discuté, ainsi que celui des toilettes.

Ce Conseil s'inscrit dans le cadre du parcours citoyen des élèves, qui est mis en place dès l'école primaire, en lien avec l'Enseignement Moral et Civique. Il permet une régulation du climat scolaire par l'implication des élèves et leur réflexion sur la vie en collectivité.

Différentes actions sont prévues : transports en commun, formation aux gestes de premiers secours, etc.

Il est également prévu de relancer une action qui a eu lieu il y a quelques années : la médiation entre pairs. La Ligue de l'enseignement a été contactée, car il faut que les élèves soient formés correctement pour commencer. Peut-être qu'un financement via la Cité Éducative sera possible pour ce projet.

[question des parents]

Question des parents à propos de l'ambiance dans une classe (bruits, gêne...). Les enseignant.e.s constatent en effet que certains enfants de cette classe ont encore du mal à entrer dans la posture d'élève. Le directeur rappelle que les bénéfices des efforts d'éducation à l'école ne peuvent pas être visibles à très court terme. Les familles des élèves concernés sont rencontrées et les élèves, en cas d'infraction au règlement intérieur, sont sanctionnés. Les enseignant.e.s sont mobilisé.e.s au quotidien.

Les enseignements en Éducation Morale et Civique (EMC) sont dispensés de manière renforcée dans cette classe. Il est tout-de-même à noter que les élèves avancent dans les apprentissages malgré le double niveau et les grandes différences de niveau au sein du même niveau de classe.

Le directeur rappelle qu'il est disponible pour échanger avec les familles inquiètes au sujet des sanctions appliquées quand nécessaire. Celles-ci s'appliquent pour chaque élève de la même manière, en se référant au règlement intérieur, de manière proportionnée à l'acte. Des fiches de réflexion sont complétées par les élèves afin de réfléchir à leur comportement et à évoluer positivement. Pour encourager les élèves qui ont un bon comportement, l'équipe enseignante met en place un système de droits qu'acquière les élèves. Ensuite, en interne, un dialogue est engagé avec les familles concernées pour voir ce qui peut être entrepris pour faire progresser l'enfant : RASED, psychologue scolaire, suivi extérieur...

L'équipe enseignante insiste sur le fait que l'absentéisme de certains enfants est un des facteurs.

Le directeur rappelle que le travail en équipe avec les familles est indispensable pour que les élèves puissent prendre en considération les sanctions des enseignant.e.s. Une relation de confiance est essentielle et une cohérence des discours également.

Dans la volonté de pouvoir donner confiance aux parents, l'école ouvre ses portes pour que les parents puissent assister à la classe et participer à des journées « l'école autrement ». Des cafés parents seront également proposés pour discuter de sujets qui intéressent les familles, pourquoi pas celui de la sanction, qui semble être un thème qui nous préoccupe en ce moment.

[question des parents]

Des parents s'interrogent sur les règles de surveillance à la sortie de l'école. L'équipe enseignante explique que, aux heures de sortie de classe (11 h 45 et 16 h 30) :

- les élèves inscrits aux services périscolaires sont confiés aux équipes de la mairie ;
- les autres élèves sont accompagnés au portail sous la surveillance de l'enseignant.e, dans la limite de l'enceinte de l'école. Contrairement à l'école maternelle, il n'y a pas d'obligation de vérification de l'identité des parents. Néanmoins, les enseignant.e.s sont vigilant.e.s à ce que les élèves soient bien récupérés, notamment pour les petites classes, et ne ferment pas le portail tant qu'il reste des élèves. Ils et elles essaient d'être vigilant.e.s aux situations particulières (parents séparés, etc.).

II. L'ÉCOLE EN 2022/2023

Équipe enseignante et personnel (service civique)

RASED Christine Blanc (maitresse spécialisée E) Vincente Rochat (psychologue scolaire)		Enseignant.e.s
	CP/CE1 A 14	Céline Marchand
AESH Eve-Anne Rousselin Gulistan Yazici	CP/CE1 B 14	Karima Reynaud-Serpolet
	CE1 13	Catherine Fossoux
UPE2A Camille Fortunato	CE1/CE2 14	Julianne Rico Alexandre Jobert
EILE Nabil Adassi	CE2/CM1 25	Brice Martin Mélodie Decroo
AED-préprofessionnalisation Chloé FAVRE	CM1/CM2 25	Françoise Suhr

Le **RASED** (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) présente ses missions : cf. plaquette jointe.

L'**UPE2A** (Unité Pédagogique pour les Elèves Allophones Arrivants) également.

Les **AESH** Accompagnent les Elèves en Situation de Handicap : ils et elles peuvent être individuel.le.s (accompagnent l'élève sur tout son temps à l'école) ou mutualisé.e.s (quelques heures par semaine).

Les **EILE** sont des Enseignements Internationaux de Langues Etrangères organisés par l'Éducation Nationale. Cette année, les élèves volontaires bénéficieront de cours d'arabe les vendredis soirs.

Une **AED** (Assistante d'EDucation) étudiante en sciences de l'éducation est présente chaque vendredi et permet de co-intervenir dans les classes et avec des groupes d'élèves.

Une annonce est en cours pour recruter un.e service civique (pas de candidature pour l'instant) : les missions seraient notamment d'entrer les livres dans une base de données pour avoir une bibliothèque d'école qui fonctionne, avec prêt de livres aux élèves. Une mission autour de l'éducation au développement durable pourrait également être confiée.

Effectifs 2022/2023 :

GS	21
CP	25
CE1	19
CE2	28
CM1	17
CM2	16

Total élémentaire : 105

Vote du règlement intérieur

Cf. document joint.

POUR : 16, ABSTENTION : 1, contre : 0.

Le règlement intérieur est adopté pour l'année à venir avec la charte de la laïcité, la charte de l'accompagnateur ainsi que la charte du numérique annexées.

Les règles concernant le droit à l'image sont rappelées : toute forme de captation (vidéo, photo, enregistrement...) est interdite pour les parents et autres accompagnateur.rice.s lors des sorties ou des moments de classe. Ces captations peuvent être assurées uniquement par les enseignant.e.s pour nourrir les actualités sur le site de l'école, si les élèves et leur parents ont donné leur autorisation (cf. partie IV, communication avec les parents).

Sécurité : exercices faits et à faire

Exercice incendie : 9 septembre, sous la forme d'un exercice d'évacuation classique. Il s'est bien déroulé. Un deuxième exercice aura lieu dans l'année.

Exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) : l'exercice « intrusion » a eu lieu le 10 octobre, sous la forme d'un confinement suite à un déclenchement d'un boîtier MyKeeper. Les réactions ont été rapides et adaptées. Des constatations demandent des aménagements à réaliser par la mairie, au niveau de la cantine qui est directement à l'entrée du bâtiment et n'a pas de moyen de moyen de verrouiller les portes dans l'hypothèse « s'enfermer », et au niveau du RASED et de l'UPE2A qui se situent à un étage différent des classes et n'ont aucun moyen d'être prévenus d'une alerte (pas de boîtier MyKeeper).

L'exercice « risques naturels et technologiques » aura lieu plus tard dans l'année.

Cf. les 2 PPMS joints.

III. BÂTIMENT & TRAVAUX

Travaux de rénovation

Un calendrier des écoles à rénover devait être établi (notamment d'un point de vue énergétique pour notre école) et prêt en septembre 2022.

Qu'en est-il à l'heure actuelle pour l'école élémentaire Chantemerle ?

Les températures à la saison chaude dépassent en effet les 30°C dans les classes. Le bâtiment semble être une passoire thermique.

→ Réponse de la mairie : pas de calendrier à donner, ni aucune autre précision.

Déchets devant l'école [question des parents]

Les parents s'inquiètent de déchets présent aux abords de l'école dont des bonbonnes de gaz. La municipalité demande qu'ils soient contactés directement par les parents.

Maintenance et réparations

- néons
- chasses d'eau
- fuites
- clefs

Un certain nombre de demandes ne sont pas traitées, malgré les relances (chasses d'eau qui ne fonctionnent pas, demandes de clefs...)

Cela pose un réel souci de fonctionnement pour l'école, d'autant plus que les équipements sont relativement vétustes et ont besoin d'une maintenance très régulière.

Ces « petites choses » compliquent la vie à l'école.

Ces petits travaux ne sont normalement pas du ressort du Conseil d'école mais, les difficultés n'étant pas résolues et les conséquences étant importantes, il est indispensable que ce sujet soit abordé.

Le directeur regrette le manque de facilité dans les démarches et dans la communication avec la municipalité, notamment pour les travaux, les réparations, les dépannages (par exemple internet) ainsi que les commandes. Les concertations entre directeurs et municipalité font défaut.

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de notre circonscription a été alerté du problème par les directeur.rice.s chambérien.ne.s. Il est prévu des temps de concertation afin qu'un bon fonctionnement du partenariat écoles / direction de l'Éducation de Chambéry soit retrouvé.

IV. ACTIONS DU PROJET D'ÉCOLE POUR L'ANNÉE

Organisation des sorties [question des parents]

Les parents demandent à être prévenus plus longtemps en avance des sorties scolaires notamment quand ils doivent les accompagner.

L'équipe enseignante regrette également les délais courts. Cette année, les créneaux de piscine et de patinoire ont été octroyés à l'école tardivement : il s'agissait alors soit d'annuler, soit de maintenir en trouvant rapidement des solutions. La 2^e option a été retenue.

Le directeur rappelle à nouveau que les parents peuvent demander aux enseignants les explications à leurs interrogations. En effet, une bonne communication permet d'éviter les incompréhensions. Par exemple, afin de réduire de moitié les frais de transport pour la patinoire (700 € au lieu de 1500 €!), il a été décidé de n'utiliser qu'un seul autocar. Cela laissait exactement 1 place à chaque élève, enseignante et à 1 accompagnateur.rice par classe. Des parents nous ont accompagné en prenant leur voiture mais il s'agissait de parents non-inscrits à la sortie, qui se sont proposés le jour-même pour venir. Cette option-là leur a donc été présentée.

Actions du projet d'école

Projet « Kesako » : le corps à l'oeuvre

Concernant les projets art et culture, l'idée du renouvellement du fonctionnement qui existait jusqu'en 2021 est bonne mais aucune concertation avec les équipes et directeurs d'école n'a été organisée. La mise en œuvre par les enseignants est donc rendue inconfortable puisque imposée. Au-delà, cela fait le lien avec les difficultés précédemment évoquées avec la mairie de Chambéry. Le symbole est parlant : des projets pour les élèves, qui seront menés en classe par les enseignant.e.s, se imaginés et conçus sans même consulter lesdit.e.s enseignant.e.s ou les directeur.ice.s d'école.

Cette année, suite aux nombreux retours négatifs, il a tout-de-même été demandé aux écoles de formuler des besoins. Pour Chantemerle, ceux-ci n'ont pas pu être respectés. L'école travaillera avec le Musée des Beaux-Arts et la compagnie de danse Gambit, ce qui contredit l'idée avancée par la mairie de faire tourner un maximum les structures sur les écoles : Gambit avait déjà mené un gros projet avec l'école il y a 2 ans. Le budget étant constant par rapport aux anciens projets, toutes les classes ne peuvent pas en bénéficier : l'équipe enseignante a fait le choix d'orienter ce projet sur le cycle 2 afin qu'ils bénéficient de plus d'interventions.

École et cinéma

Toutes les classes participent à ce projet d'éducation culturelle, en partenariat avec le Forum Cinéma. 3 films sont prévus dans l'année.

Cycle 2	Cycle 3
<i>Le chant de la mer</i> de Tomm Moore	<i>Pierre et le loup</i> de Susy Templeton
<i>Le Mécano de la Générale</i> de Buster Keaton	<i>Le Mécano de la Générale</i> de Buster Keaton
<i>Chantons sous la pluie</i> de Stanley Donen	<i>Un transport en commun</i> de Dyana Gaye

Éducation à l'attention

L'équipe enseignante met en place sur les 5 années de scolarité des élèves un programme d'éducation à l'attention (ATOLE), à raison de 2 séances par niveau, du CP au CM2. L'idée est d'apprendre aux élèves à mieux apprendre, avec des stratégies pour se concentrer, mieux travailler et réfléchir.

Bal « Renaissance »

En lien avec l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École), qui gère notre coopérative scolaire, les enseignant.e.s se formeront cette année aux danses traditionnelles, pour pouvoir ensuite les enseigner aux élèves. Cela permettra de programmer un bal en fin d'année scolaire, en invitant les parents, pour que toute l'école puisse danser.

Sorties, classe de découvertes

Différentes sorties sont prévus, notamment en fin d'année : classe voile pour les plus grands, sorties natures pour les plus petits. Une classe de découvertes est organisée pour les CE2/CM1 à Saint-François-Longchamp du 5 au 9 juin 2023.

Cycles en EPS

Un cycle patinoire a été organisé pour les CP/CE1 A et B, CE1 et CE1/CE2. Selon les possibilités, il est possible que les CE2/CM1 et CM1/CM2 aillent au ski de fond.

Toutes les classes participeront à un cycle natation : la classe de CE1 est encore sur liste d'attente. D'autres cycles sont prévus (escrime, golf...), nous sommes en attente des réponses.

Journées « école autrement »

Chaque vendredi avant les petites vacances, une journée « école autrement » est organisée à l'école. L'objectif est de terminer la période de manière conviviale, en invitant les parents dans l'école, et en modifiant l'organisation. Les élèves sont répartis en groupes multi-âges et circulent d'ateliers en ateliers préparés par les enseignant.e.s.

Communication avec les parents

L'équipe enseignante a décidé d'axer la communication avec les parents sur les mails. Cela présente de nombreux avantages : plus de simplicité pour les parents séparés, meilleure réactivité (même si l'enfant oublie son cahier à la maison ou à l'école), traduction en ligne possible...

Cependant, le support papier est parfois utile : coupon à remplir, écrire un mot pour une absence... Des cahiers de liaison, complémentaires du mail, seront distribués après les vacances de la Toussaint.

Un site internet a été réalisé par l'école, pour mieux diffuser les informations auprès des familles, notamment les actualités de l'école (photos et récits des sorties...). Les parents signalent les nombreux retours positifs qu'ils ont reçus.

Les parents demandent si les PV des conseils d'école pourront être mis sur le site internet. Le directeur répond que c'est ce qui sera fait : les procès-verbaux de l'année 2021/2022 sont déjà en ligne. Une communication sera faite à ce sujet.

<https://ecole-elementaire-chantemerle-chambery.web.ac-grenoble.fr/conseils-decole/proces-verbaux-des-conseils-decole>

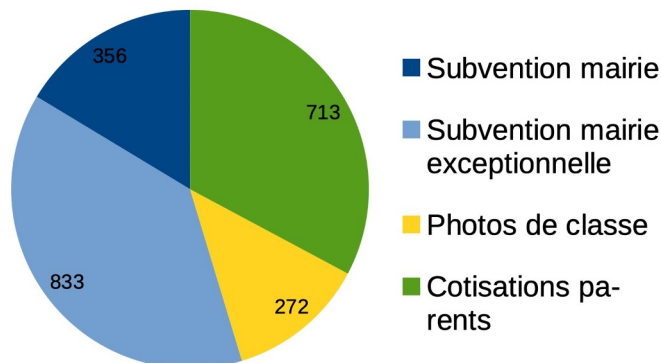
Évaluation d'école

L'école sera évaluée cette année, comme toutes les autres écoles du secteur du collège Côte-Rousse. Il s'agit d'un nouveau protocole, qui a été expérimenté en 2021/2022 : des personnes extérieures à l'école (principal de collège ou inspecteur, par exemple) viennent dans l'école et, en rencontrant les différents acteurs, dégagent des problématiques et axes de formation qui pourront ensuite être présentés à l'équipe enseignante.

V. BILAN FINANCIER 2021/2022 DE LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE

Il s'agit du bilan de l'année scolaire écoulée.

Recettes : 2 174 €

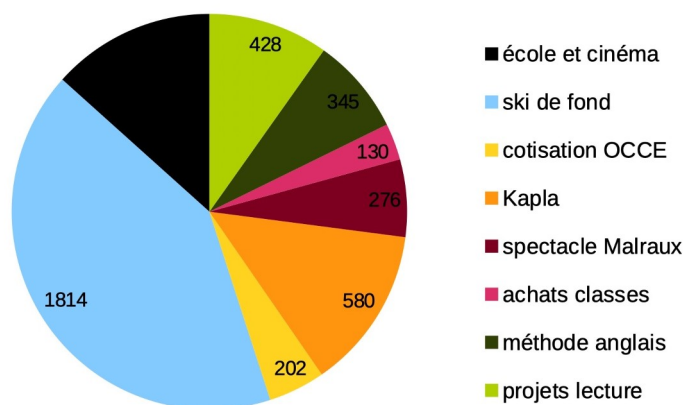


Certains parents font remarquer que les recettes des cotisations sont en-dessous de qu'elles pourraient être. Effectivement, toutes les familles ne participent pas mais cette année (2022/2023) le nombre de cotisations est largement supérieur (1244,50 €).

Les cotisations ne peuvent de toute façon pas être obligatoires (l'école publique est gratuite). Les enseignant.e.s relancent tout-de-même les familles car il s'agit de la seule fois de l'année où de l'argent sera demandé (sauf classe de découvertes ou projets spéciaux) et il est important que tout le monde participe. Néanmoins, dans certaines situations particulières (familles en difficultés financières), il est understandable que la cotisation puisse ne pas être payée.

Cette année, une subvention exceptionnelle de 500 € du département devrait nous être attribuée. Un grand merci à Mme Bourgeois qui a appuyé cette demande de subvention !

Dépenses 4 357 €



Afin que le fonctionnement soit le plus explicite possible, l'équipe enseignante essaiera de communiquer aux parents le prix des sorties, en spécifiant donc ce que paie à chaque fois la coopérative scolaire.

En 2021/2022, les classes ayant participé au cycle ski de fond sont celles qui n'étaient pas dans le projet chorale (équilibre sur les classe).

Création d'une APE

L'équipe des parents motivés est en cours de formation d'une Association de Parents d'Elèves (APE) : celle-ci sera commune à l'élémentaire et à la maternelle. Elle permettra d'avoir une structure associative claire, de fédérer les énergies et de recueillir davantage de subventions.

Coopérative scolaire	APE
<ul style="list-style-type: none"> Gérée par un.e enseignant.e Encaisse les cotisations des parents en début d'année Organise la photo de classe Gère les différents projets (sorties, classes de découvertes...) 	<ul style="list-style-type: none"> Gérée par les parents S'occupe des actions pour récolter des fonds Verse en fin d'année une subvention à la coopérative scolaire

VI. QUESTIONS DES PARENTS

Périscolaire

- Les parents constatent une grande qualité du service et remercient l'équipe.
- Est-il possible d'ouvrir la garderie à 7 h 30 le matin ? Qu'en est-il également pour le retour des activités DOP ?

→ Réponse de la mairie

Une enquête a été menée auprès des familles ayant un enfant scolarisé en juin 2021. Elle a révélé que la majorité des familles est satisfaite de ces horaires. Il n'y a donc pas eu de modification d'horaires des accueils du matin pour l'année scolaire 2022.2023.

Les DOP touchent un trop petit nombre d'enfants sur l'ensemble des temps périscolaires et ne sont pas possibles en cas de crise sanitaire. La municipalité a souhaité favoriser l'accompagnement des animateurs de la ville par une offre de formation plus importante et le soutien de projets issus des équipes périscolaires et parfois accompagnés par des intervenants extérieurs.

Il est demandé à nouveau à la mairie de communiquer de manière transparente les résultats de ladite enquête. En effet, en-dehors d'affiches communicationnelles, les résultats bruts et détaillés n'ont pas été transmis aux parents d'élèves et aux écoles. Ce manque de transparence est dommageable : il ne s'agit pas d'insister sur les difficultés mais bien d'avoir un état des lieux précis pour pouvoir avancer.

Le Conseil est levé à 20 h 15.